

Communiqué de presse

25 mars 2024

**Esenca remet le label Handycity® à 76 communes en Fédération Wallonie-Bruxelles.
Découvrez les communes labellisées !**



Handycity® est un label visant à encourager les communes tant à Bruxelles qu'en Région wallonne dans leur démarche d'inclusion des personnes en situation de handicap sur leur territoire.

Parce que la commune est le premier lieu de vie de la population, depuis plus de 20 ans, Esenca, travaille à faire de l'inclusion une réalité à travers ce label.

Handycity® est donc une reconnaissance du travail accompli par les communes. Il est remis **tous les 6 ans** aux communes signataires de la Charte qui ont introduit un pré-bilan à mi-mandat et leur candidature au Label.

Un label qui accompagne les communes pendant six ans

1. En début de mandature (2019), les communes ont été appelées à signer la **Charte Communale de l'inclusion des personnes en situation de handicap**. Cette Charte reprend des engagements sur cinq grands domaines :
 1. Fonction consultative et sensibilisation
 2. Accueil de la petite enfance, intégration scolaire et parascolaire
 3. Emploi
 4. Accessibilité plurielle
 5. Inclusion dans les loisirs
2. **En milieu de mandature** (2021), l'ensemble des communes signataires de la Charte ont été invitées à établir un pré-bilan et à se porter candidates au Label Handycity® afin de mettre en avant leurs engagements et actions envers les personnes en situation de handicap.
3. **En fin de mandature** (2024), les communes qui souhaitent candidater à la remise du label rédigent un rapport final, à la suite duquel une visite de la commune est organisée pour constater les efforts fournis. En concertation avec les Entités Territoriales d'Esenca, des personnes en situation de handicap ou encore des volontaires, l'attribution ou non du Label est décidée.
4. **Avril 2024 : Remise des Labels !** À la fin de la mandature communale, Esenca remet le Label Handycity® aux communes candidates qui ont travaillé concrètement à l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Le Label n'est pas certifiant. Il **encourage** les communes à mener des politiques inclusives et les accompagne en ce sens pendant toute la mandature.

Rencontrez les communes labellisées !

Les Labels Handycity® seront remis aux communes lors d'événements organisés tout au long du mois d'avril :



Remise du Label Handycity® - Région de Liège : 14 communes labellisées

Quand : le 9 avril de 9h à 11h30

Où : Cité Miroir – Salon des lumières

Adresse : Place Xavier-Neujean 22, 4000 Liège

Infos pratiques : Accès PMR, accueil petit déjeuner prévu, inscription souhaitée.

Esenca y remettra le label Handycity® aux communes de :

Amay	Dison	Esneux
Geer	Hannut	Herstal
Liège	Malmedy	Oupeye
Plombières	Stavelot	Wanze
Waremme	Wasseiges	

Remise du Label Handycity® - Région du Luxembourg : 10 communes labellisées

Quand : le 12 avril de 9h à 11h30

Où : La Table des Ateliers

Adresse : Rue du Printemps 25, 6800 Libramont

Infos pratiques : Accès PMR, accueil petit déjeuner prévu, inscription souhaitée.

Assilux et Esenca y remettront le label Handycity® aux communes de :

Bastogne	Bouillon	Hotton
Libin	Manhay	Marche-en-Famenne
Rendeux	Saint-Hubert	Tintigny
Wellin		

Remise du Label Handycity® - Région de Mons Wallonie-Picarde : 7 communes labellisées

Quand : le 15 avril de 9h30 à 11h30

Où : Salle du blanc moulin d'Ostiches

Adresse : Chemin du Blanc Moulin 7804 Ostiches

Infos pratiques : Accès PMR, accueil petit déjeuner prévu, inscription souhaitée.

Esenca y remettra le label Handycity® aux communes de :

Antoing	Brunehaut	Comines-Warneton
Honnelles		Mouscron
Tournai		Saint-Ghislain

Remise du Label Handycity® - Région de Bruxelles-Capitale : 10 communes labellisées

Quand : le 17 avril de 9h à 11h30

Où : Administration communale d'Uccle - Salle du Conseil

Adresse : Rue de Stalle 77, 1180 Uccle

Infos pratiques : Accès PMR, accueil petit déjeuner prévu, inscription souhaitée.

Esenca y remettra le label Handycity® aux communes de :

Anderlecht	Bruxelles-Ville	Evere
Ixelles	Koekelberg	Molenbeek-Saint-Jean
Saint-Josse-Ten-Noode	Schaerbeek	Uccle
Woluwe-Saint-Pierre		

Remise du Label Handycity® - Région de Charleroi, Centre & Soignies : 14 communes labellisées

Quand : le 22 avril de 9h à 11h30

Où : Maison de la Participation et des Associations

Adresse : Route de Mons 80, 6030 Marchienne-au-Pont

Infos pratiques : Accès PMR, accueil petit déjeuner prévu, inscription souhaitée.

Esenca y remettra le label Handycity® aux communes de :

Braine-le-Comte	Charleroi	Châtelet
Courcelles	Écaussinnes	Farciennes
Fleurus	La Louvière	Lessines (à Ath)
Manage	Momignies	Montigny-le-Tilleul
Seneffe	Soignies	

Remise du Label Handycity® - Région de Namur : 10 communes labellisées

Quand : le 23 avril de 9h à 11h30

Où : Salle basse de l'Hôtel de Ville

Adresse : Place Marie de Hongrie, 5660 Mariembourg

Infos pratiques : Accès PMR, accueil petit déjeuner prévu, inscription souhaitée.

Esenca y remettra le label Handycity® aux communes de :

Andenne	Dinant	Fernelmont
Fosses-la-Ville	Gesves	Hastièrre
Mettet	Rochefort	Sambreville
Viroinval		

Remise du Label Handycity® - Région du Brabant-Wallon : 11 communes labellisées

Quand : le 29 avril de 9h à 11h30

Où : Hôtel du Gouverneur

Adresse : Chaussée de Bruxelles, 61, 1300 Wavre

Infos pratiques : Accès PMR, accueil petit déjeuner prévu, inscription souhaitée.

Esenca y remettra le label Handycity® aux communes de :

Beauvechain

Lasne

Perwez

Tubize

Braine-l'Alleud

Nivelles

Rebecq

Wavre

Chaumont-Gistoux

Ottignies-Louvain-La-Neuve

Rixensart

Infos et inscriptions : Rose Eboko – rose.eboko@solidaris.be - 02 515 17 56

Contact presse : Manon Cools – manon.cools@solidaris.be - 0473 53 05 57

Avec le soutien de :



2019 - 2024



En résumé : les étapes avant la labellisation

▶ L'INCLUSION À L'ÉCHELLE COMMUNALE : LES ÉTAPES



Conseils et accompagnement

Durant la première année, Esenca informe les communes sur les perspectives et les accompagnements existants via le CAWaB ou autres.

Si souhaité, Esenca accompagne et conseille les communes, notamment en matière d'accessibilité.

Esenca et des volontaires en situation de handicap étudient le dossier des communes candidates et réalisent des visites sur place en vue de remettre le label.

Étapes

Élections communales

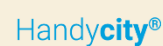
Envoi de la **Charte de l'Inclusion de la Personne en situation de handicap** à toutes les communes de la FWB avec proposition de la signer.

2021 : Pré-bilan

Établir un premier contact sur les **actions** et les démarches entreprises par les communes selon les **5 points** de la Charte et constat des pistes d'amélioration. Les communes qui rentrent un pré-bilan peuvent se porter candidates au **Label Handycity®**.

Avril 2024 : remises Label

Après examen de la situation de la commune par des personnes en situation de handicap et Esenca, remise éventuelle du **Label Handycity®**.



Esenca - Qui sommes-nous ?

Esenca - anciennement ASPH, Association Socialiste de la Personne Handicapée – défend toutes les personnes en situation de handicap, atteintes de maladie grave, chronique ou invalidante.

Véritable syndicat des personnes en situation de handicap depuis plus de 100 ans, Esenca agit concrètement pour **faire valoir les droits de ces personnes** : lobbying politique, lutte contre toutes formes de discriminations, campagnes de sensibilisations, services d'aide et d'écoute, apport et partage d'expertise pour construire une société toujours plus inclusive, etc.

Nos missions, services et actions

- Conseiller, accompagner et défendre les personnes en situation de handicap, leur famille et leur entourage
- Militer pour plus de justice sociale
- Informer et sensibiliser le plus largement possible sur les handicaps et les maladies graves et invalidantes
- Informer le public sur toutes les matières qui le concernent
- Promouvoir l'accessibilité et l'inclusion dans tous les domaines de la vie
- Lobbying et plaidoyer politique via de nombreux mandats

Un contact center

Pour toute question sur le handicap ou les maladies graves et invalidantes, composez le **02 515 19 19** du lundi au vendredi de 8h à 12h. Il s'agit d'un service gratuit et ouvert à toutes et tous.

Handy droit®

Service de défense en justice auprès des juridictions du Tribunal du Travail. Handy droit® est compétent pour les matières liées aux allocations aux personnes handicapées, aux allocations familiales majorées, aux reconnaissances médicales, aux décisions de remise au travail et aux interventions octroyées par les Fonds régionaux.

Handy protection

Pour toute personne en situation de handicap ou de maladie grave et invalidante, Esenca dispose d'un service technique spécialisé dans le conseil, la guidance et l'investigation dans le cadre des législations de protection de la personne en situation de handicap.

Cellule Anti-discrimination

Esenca identifie les situations de discriminations relatives au handicap et en assure le suivi : écoute, interpellations, médiation, recherche de solutions avec la personne concernée, etc.

Esenca est par ailleurs reconnu point d'appui UNIA en ce qui concerne les situations discriminantes liées au « critère protégé » du handicap. Cela veut dire qu'Esenca peut introduire un signalement directement auprès d'Unia à la demande d'une personne. Votre employeur refuse de mettre en place les aménagements de travail recommandés par votre médecin ? Votre enfant rencontre des difficultés au sein de son école pour bénéficier d'adaptations nécessaires lors des contrôles ou des examens ? Votre administration communale ne donne pas de suite favorable à votre demande d'emplacement de parking PMR ? N'hésitez pas à prendre contact avec la cellule anti-discrimination. Elle investiguera la

situation et si cela s'avère nécessaire et avec votre accord, signalera la situation à UNIA. La cellule anti-discrimination peut alors vous aider à faire parvenir tous les éléments dont auront besoin les services d'Unia afin de procéder à l'analyse de votre dossier.

Handyaccessible

Notre association dispose d'un service en accessibilité compétent pour :

- Effectuer des visites de bâtiments et de sites et proposer des aménagements adaptés
- Analyser des plans et vérifier si les réglementations régionales sont respectées
- Auditer les événements et bâtiments selon les critères d'usages "Access-i" et délivrer une certification
- Proposer un suivi des travaux pour la mise en œuvre de l'accessibilité

Un travail d'information, de communication et d'interpellations

Au quotidien, Esenca communique via de nombreux canaux pour favoriser la connaissance des droits fondamentaux dont celui de l'accès à l'information, la sensibilisation et la diffusion d'informations liées au secteur du handicap : newsletter, guides et brochures, périodique Handylogue, réseaux sociaux, contribution à la presse associative, communiqués de presse, etc. Le magazine Handylogue propose par ailleurs une déclinaison de l'ensemble des articles en Facile à Lire à et Comprendre (FALC).

Notre association exerce activement de très nombreux mandats à différents niveaux de pouvoir sur l'ensemble du territoire afin de pleinement exercer le rôle d'interpellation, de veille et de participation à la construction d'une société inclusive, solidaire et accessible.

Une reconnaissance en Éducation Permanente

Dans le cadre d'une reconnaissance en Éducation Permanente, Esenca réalise chaque année de nombreuses analyses, études et recherches participatives. Celles-ci ont pour vocation d'alimenter la réflexion autour de questions en lien avec le handicap qui traversent notre société, son fonctionnement et ses évolutions. Des campagnes de sensibilisation et de communication ainsi que de nombreuses actions s'organisent également chaque année.

Un label communal : Handycity®

Handycity® est un label visant à encourager les communes tant à Bruxelles qu'en Région wallonne qui travaillent l'inclusion des personnes en situation de handicap dans leurs différentes compétences transversales.

Chaque initiative, petite ou grande, peut contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap et de tout un chacun.

Dans ce processus, Esenca s'adapte aux réalités des communes tant qu'elles veillent à incorporer, avec un soin particulier, une dimension handicap dans les différents projets concernant l'ensemble de la population.

Handycity® est une reconnaissance du travail accompli par les communes pour leurs actions inclusives. Il est remis (ou non) tous les 6 ans aux communes signataires de la Charte qui ont introduit un pré-bilan à mi-mandat et leur candidature au Label.

Des formations

Les formations que nous proposons couvrent de nombreux domaines : accessibilité, législation, anti-discrimination, troubles cognitifs, rédaction en Facile À Lire et à Comprendre et sensibilisations aux handicaps.

Ces formations sont en grande partie dispensées par les collaboratrices Esenca, expertes et passionnées par leurs métiers. Parce que les éléments théoriques n'ont de sens qu'en lien avec votre pratique, nous vous proposons un contenu adapté à vos réalités et adaptons le contenu des formations à vos demandes et attentes spécifiques.

Nos formations sont dispensées à Bruxelles et en Région wallonne. Nous pouvons également dispenser ces formations au sein de vos structures et à la demande.

Esenca sur le terrain en Fédération Wallonie-Bruxelles

Esenca est une association présente sur l'ensemble du territoire de la FWB. Les entités territoriales sont les suivantes : Brabant, Brabant Wallon, Centre, Charleroi et Soignies, Liège, Luxembourg, Mons Wallonie picarde et Namur.

Contact

Tél : 02 515 02 65 • www.esenca.be • esenca@solidaris.be



POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE, SOLIDAIRE ET ACCESSIBLE

Projet réalisé avec le soutien de :

